

Éclairage	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Descriptif du besoin		
Branchement électrique	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Descriptif du besoin		

Les modalités de retrait et de retour des matériels aux services techniques, situé rue d'Antran à Châtellerault, sont indiquées dans la réponse aux demandes. Elles devront impérativement être respectées. Lorsque l'encombrement ou la quantité de matériels mis à disposition l'impose, la livraison se fera sur le site de l'événement. Dans tous les cas, il appartient à l'association de vérifier la concordance entre le matériel mis à disposition et le bordereau de livraison. Toute réclamation devra intervenir obligatoirement durant les horaires d'ouverture des services techniques (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30). Toute demande en dehors de ces dispositions ne pourra être prise en compte par la collectivité.

Quelles que soient les modalités de transport et/ou de montage, l'association est responsable des matériels mis à disposition dès que ceux-ci quittent le lieu d'enlèvement ou à la réception sur le site d'utilisation.

Une vérification du matériel sera effectuée par le service logistique au départ et au retour du matériel. En cas de dégradations, totales ou partielles des matériels mis à disposition, un constat énumérant celles-ci sera signé par les deux parties.

Toute pièce manquante ou dégradée devra être remplacée, par un prestataire habilité, à la charge de l'association.

TOUT MATÉRIEL DOIT ÊTRE REMIS PROPRE ET RANGÉ À L'IDENTIQUE.

Je soussigné(e) (nom/prénom) certifie

- l'exactitude des renseignements fournis,
- avoir pris connaissances des conditions mentionnées dans ce dossier.

Fait à , le

SIGNATURE